

Le 17 juillet 2025

Point Information Touristique

**Bâtiment Agence Postale
93 Route de Chaîne d'Or
74250 BOGEVE**

tourisme@bogeve.fr

04 50 36 90 60

Objet : Jeux intervillages 2025

Monsieur le Maire,

La commune de **Bogève** a le plaisir d'organiser cette année les Jeux Intervillages le 06 septembre 2025 sur le Plateau de Plaine-Joux. Les villages invités sont : **Boëge, Bogève, Burdignin, Habère-Lullin, Habère-Poche, Saxon, Saint-André-de-Boëge et Villard.**

Vous trouverez ci-joint le dossier d'inscription destiné à l'équipe qui représentera votre commune lors de cette édition. Nous vous serions reconnaissants de bien vouloir transmettre ce dossier aux personnes concernées, afin qu'il soit complété et retourné **au plus tard le 16/08/2025.**

Ce dossier comprend :

- le règlement des inscriptions,
- le coupon-réponse **à nous retourner**,
- une attestation sur l'honneur **à nous retourner (1 par joueur)**,

Vous trouverez également une affiche à diffuser au sein de votre commune pour promouvoir l'événement. Nous restons à votre disposition pour toute information complémentaire.

Dans l'attente de votre retour, veuillez agréer, Monsieur le Maire, l'expression de nos salutations distinguées.

Pour la Mairie de Bogève
Christel

INSCRIPTION

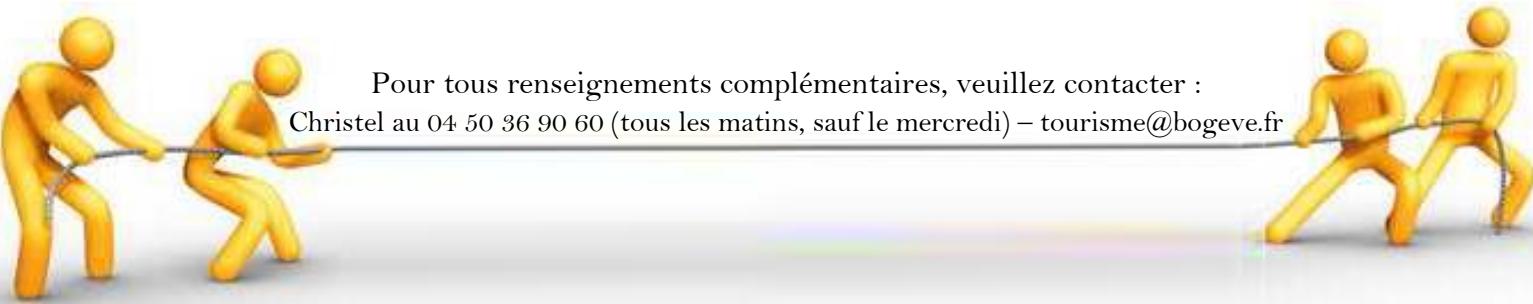
JEUX INTERVILLAGES 2025

BOGEVE – Plaine-Joux – Samedi 6 septembre 2025

Chaque personne souhaitant participer doit faire partie d'une équipe, d'un des 8 villages qu'elle représentera lors des jeux de cette année. Il n'est pas nécessaire d'habiter la commune pour faire partie de son équipe.

Il faut avoir rempli et donné le coupon d'inscription à la commune de Bogève pour pouvoir participer. La date limite d'inscription aux jeux est fixée au **16/08/2025**

- Les jeux se dérouleront le samedi 06/09/2025, de 14h00, à 18h30 sur le plateau de Plaine-Joux.
- L'inscription aux jeux est de 150€ par équipe (repas compris pour 10 joueurs). L'inscription des participants vaut un engagement pour toute la durée de la manifestation.
- Chaque commune ne peut présenter qu'une seule équipe.
- L'équipe doit être composée de la façon suivante :
 - 10 personnes (dont 2 femmes et 2 remplaçants) de + de 18 ans.
 - 1 capitaine qui peut être un joueur (personne majeure)
 - Avoir une tenue représentant l'équipe (tee-shirt, casquette ou autre)
- Les candidats doivent obligatoirement présenter une attestation (ou un certificat médical) de non-contre-indication à la pratique sportive et une copie de leur responsabilité civile.
- **12h** : Un repas est prévu pour toutes personnes désirant manger sur place. Sur réservation uniquement jusqu'au 16/08/2025 dernier délai.
- **14h** : Début des jeux. Un planning horaire sera remis à chaque équipe au début de la manifestation.
- **18h** : Questions aux élus (1 élu par village).
- **18h30** : Remise des prix et vin d'honneur. L'équipe gagnante remportera un trophée à remettre en jeu l'année suivante.
- **19h** : Soirée année 80 à la salle hors sac avec buvette et petite restauration.



Pour tous renseignements complémentaires, veuillez contacter :
Christel au 04 50 36 90 60 (tous les matins, sauf le mercredi) – tourisme@bogeve.fr

COUPON REPONSE « Inscription aux jeux »

à retourner avant le 16/08/2025

A l'adresse suivante :

**Point Information Touristique
Bâtiment de l'Agence Postale
93 Route de Chaîne d'Or
74250 BOGEVE**

VILLAGE de.....

Nom du capitaine :.....

Couleur de l'Equipe :.....

| Nom des joueurs | Age | Attestation sur l'honneur | Responsabilité Civile |
|--------------------------------|------------|----------------------------------|------------------------------|
| 1 | | | |
| 2 | | | |
| 3 | | | |
| 4 | | | |
| 5 | | | |
| 6 | | | |
| Femme 7 | | | |
| Femme 8 | | | |
| Remplaçant 9 | | | |
| Remplaçant 10 | | | |

Pièces à fournir : (*En cas de non-retour des pièces à fournir, l'équipe se verra refuser l'accès aux jeux.*)

- Coupon réponse « Inscription aux jeux »
- Attestation de non-contre-indication à la pratique sportive ou Certificat Médical
- Copie de la Responsabilité Civile

- Règlement des frais d'inscription de 150 € (à l'ordre de « Bogève Animation »)
Repas inclus dans la limite de 10 joueurs.

- Inscription supplémentaire au repas du midi 15€ x pour les personnes accompagnantes.

ATTESTATION SUR L'HONNEUR

de non-contre-indication à la pratique sportive

Je soussigné(e),

Nom :

Prénom :

Date de naissance :

Adresse :

Participe aux Jeux Intervillage organisés par la commune de Bogève le :
Samedi 06 septembre 2025.

J'atteste sur l'honneur ne présenter aucune contre-indication connue à la pratique d'une activité physique ou sportive, même ludique, et être en capacité de participer aux épreuves prévues dans le cadre de cet événement.

Je déclare avoir pris connaissance du caractère potentiellement physique de certaines activités proposées et m'y engager en toute responsabilité.

Fait pour servir et valoir ce que de droit.

Fait à :

Le :

Signature du participant